

Le Fonds de Participation à la Radiodiffusion (FPR), inc.  
Broadcasting Participation Fund (BFP), Inc.

Rapport annuel et plan d'affaires  
2014

Présenté au: Conseil d'administration du FPR  
Par : Welch LLP, agent de coût  
Date : Le 20 février 2015

# **Index**

- 1.0 Déclaration de la raison d'être de l'entreprise
- 2.0 Structure opérationnelle de l'entreprise
- 3.0 Activités commerciales des administrateurs de l'entreprise
- 4.0 Tâches de l'agent de coûts
  - 4.1 Stratégie institutionnelle
  - 4.2 Gestion active et générale du Fonds
  - 4.3 Rapport des résultats
- 5.0 La proposition de valeur du FPR
  - 5.1 Qualité et professionnalisme
  - 5.2 Service en temps opportun
  - 5.3 Mobilisation communautaire
  - 5.4 Transparence
- 6.0 Gestion des risques
- 7.0 Résumé des résultats financiers 2014
- 8.0 Résumé du budget financier 2015

Annexe I - États financiers audités 2014

Annexe II – Résumés des revendications 2014

Annexe III - Résumés, par langues, des revendications 2014

Annexe IV - Chronologie des événements clés

## **1.0 Déclaration de la raison d'être de l'entreprise**

En vertu des statuts de constitution, les raisons d'être de l'entreprise restent à :

- a) Contribuer aux dépenses des groupes de consommateurs et des organismes de défense de l'intérêt public représentant l'intérêt public et les intérêts des utilisateurs non commerciaux auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) en matière de diffusion, sous la loi de la diffusion (Canada) (en reconnaissant que la diffusion de la langue française et de la langue anglaise, bien qu'elles aient certains aspects communs, opèrent sous différentes conditions et peuvent avoir des besoins divergents);
- b) Soutenir la recherche, l'analyse et la défense des intérêts menées dans les deux langues officielles lors des instances de radiodiffusion en vertu de la Loi sur la radiodiffusion (Canada);
- c) Retenir un agent de coûts indépendant qui est responsable, sous réserve du pouvoir prépondérant du conseil d'administration, du fonctionnement quotidien du FPR ;
- d) Offrir des services efficaces et accessibles en français et en anglais, et offrir, dans les deux langues officielles, les documents nécessaires de l'entreprise aux candidats potentiels de coûts, y inclus les politiques, les critères de financement de coûts et les rapports annuels ; et
- e) Accomplir tout ce qui contribue à la réalisation de ce qui précède.

## **2.0 Structure opérationnelle de l'entreprise**

Comme par les années antérieures, l'entreprise s'est acquittée de ses responsabilités par le biais d'un contrat de prestation de services avec Welch LLP. André Auger, CPA, CGA, CFE, et représentant de Welch LLP, a continué d'agir comme agent de coûts et président-directeur général (PDG) responsable des activités journalières administratives du Fonds.

Le conseil d'administration, composé de trois membres, se sont réunis régulièrement au cours de l'année pour assurer l'atteinte des objectifs de l'entreprise et pour autoriser les demandes de paiements d'indemnisation.

Pour assurer le bon fonctionnement du Fonds et du processus d'attribution de frais, les membres du conseil et l'agent de coûts ont communiqué entre eux au moins de façon mensuelle.

Les conseils juridiques ont été fournis, selon les besoins de l'entreprise, par le cabinet d'avocats Gowling Lafleur Henderson LLP. Il règle les questions d'entreprise ou les questions d'interprétations reliées aux exigences du CRTC et la raison d'être du Fonds.

### **3.0 Activités commerciales des administrateurs de l'entreprise**

Le FPR est, d'abord et avant tout, une entité qui détermine, de manière impartiale, l'admissibilité des frais adjugés reliés aux instances de diffusion auprès de la Commission. Les trois membres du conseil d'administration assurent qu'aucun intérêt particulier n'est surreprésenté auprès du conseil. Les tâches entreprises par les membres du conseil du FPR en 2014 ont compris :

1. La supervision des opérations du FPR, y compris la logistique des réunions du conseil et du comité opérationnel, des signataires, du compte de banque et des investissements du FPR, et de l'approbation et du paiement des frais adjugés ;
2. La promotion d'un fonctionnement efficace et économique du FPR ;
3. L'offre, au besoin, de soutien et de conseils à l'agent de coûts du FPR ;
4. La prise de décisions via les résolutions du conseil en matière d'approbation ou de refus des demandes de frais adjugés ;
5. La participation aux réunions mensuelles du comité opérationnel du FPR ;
6. La participation, au besoin, aux réunions avec le CRTC ;
7. La participation à l'assemblée générale annuelle du FPR ; et
8. L'exécution des autres exigences imposées par le CRTC.

### **4.0 Tâches de l'agent de coûts**

Welch LLP et son représentant, André Auger, CPA, CGA, CFE, agissent comme l'agent de coûts et le PDG du FPR. Les tâches entreprises par l'agent de coûts en 2014 ont compris :

#### **4.1 Stratégie institutionnelle**

1. Poursuite du développement et de l'élaboration d'un ensemble d'indicateurs et d'indices de performances clés ;
2. Mise à jour des politiques, des processus, des procédures et des critères de financement des frais adjugés ;
3. Mise à jour des formulaires et des documents officiels du Fonds ;
4. Maintien d'un environnement de contrôle approprié pour l'administration du Fonds ;
5. Mise à jour des exigences de déclaration de l'agent de coûts ;
6. Mise à jour du site Web du FPR ; et
7. Participation aux réunions mensuelles du comité opérationnel du FPR.

#### **4.2 Gestion active et générale du Fonds**

1. Gestion, réconciliation et rapport sur le compte de banque et les investissements du FPR ;
2. Surveillance et supervision des activités commerciales générales ; et
3. Offre de services, de PDG et d'agent de coûts, dans les deux langues officielles, y compris, mais sans s'y limiter à : la récolte et la révision des demandes d'attribution de frais, la préparation des recommandations pour le conseil d'administration du FPR, la communication des décisions du FPR aux candidats, le maintien approprié des registres des demandes et la représentation du Fonds dans le domaine public.

### **4.3 Rapport des résultats**

1. Préparation du rapport annuel 2014 et du plan d'affaires ;
2. Préparation, en temps opportun, des rapports d'activités du Fonds au conseil d'administration, y compris les rapports financiers mensuels ;
3. Préparation du budget 2015 ; et
4. Exécution des autres tâches confiées par le conseil d'administration du FPR.

### **5.0 La proposition de valeur du FPR**

Depuis sa création vers la fin de l'année 2012, le FPR a été profondément engagé à fournir un service professionnel, de haute qualité et en temps opportun à toute partie prenante.

#### **5.1 Qualité et professionnalisme**

La qualité demeure une priorité pour tous les travaux du FPR. La qualité est essentielle pour assurer que tous les travaux du FPR peuvent satisfaire à l'inspection par les parties prenantes affectées et intéressées. Le respect des normes professionnelles promulguées par les organisations professionnelles d'audit et de comptabilité sert de base pour tous les travaux du FPR. Finalement, l'atteinte de cette qualité est garantie grâce à une variété d'activités et de processus, telle que le système de contrôle de la qualité qui gère le processus d'examen des demandes du FPR.

#### **5.2 Service en temps opportun**

Le FPR est fier de réaliser des courts délais d'exécution pour toutes les demandes de frais adjugés. En comparaison avec l'année 2013, le délai pour la réception, le traitement et le paiement des indemnités fut amélioré à 30 à 45 jours. En 2014, le FPR a reçu un total de 43 demandes, totalisant 801 612 \$. Aucune plainte n'a été reçue de la part des postulants.

#### **5.3 Mobilisation communautaire**

Le FPR est en communication continue avec toutes les parties prenantes et intéressées. L'aide au processus de préparation des demandes, l'offre de conseils aux postulants, le compte rendu des résultats des demandes auprès des postulants et la recherche continue de rétroaction de la part de la communauté sont tous essentiels au bon maintien des relations d'affaires entre les parties.

#### **5.4 Transparence**

Le FPR est dévoué à être complètement transparent avec toutes les parties intéressées. Les résultats des décisions des frais adjugés, les états financiers audités de l'année 2014, le budget pour l'année 2015 et toutes autres statistiques clés sont affichés sur le site Web du FPR.

## 6.0 Gestion des risques

La gestion des risques est partie intégrante des affaires journalières du FPR. Le cadre des risques continue à évoluer au fur et à mesure que le FPR rencontre de nouvelles situations. Le tableau suivant met en évidence les risques clés liés au FPR et les stratégies d'atténuation correspondantes :

<b>Risque</b>	<b>Stratégie d'atténuation</b>
Indépendance/Crédibilité	<ul style="list-style-type: none"><li>• Assurer que les politiques, procédures, formulaires et processus sont mis à jour de façon continue et restent alignés, dans la mesure du possible, avec les pratiques et les procédures des frais adjugés de radiodiffusion du CRTC</li><li>• Adhérer aux normes professionnelles de comptabilité et d'audit</li><li>• Maintenir une transparence absolue avec toutes les parties prenantes et intéressées</li></ul>
Risque des coûts d'exploitation accrus	<ul style="list-style-type: none"><li>• Assurer un contrôle continu des coûts d'exploitation</li></ul>

## 7.0 Résumé des résultats financiers 2014

Les états financiers audités du FPR apparaissent à l'annexe I de ce document. En 2014, le Fonds a engagé des frais de 994 098 \$, qui comprennent des frais adjugés de 801 612 \$. Au 31 décembre 2014, l'actif net du Fonds était de 3 903 743 \$.

FONDS DE PARTICIPATION À LA RADIODIFFUSION (FPR)  
RÉSUMÉ DES REVENDECTIONS - 2014  
AU 31 DÉCEMBRE 2014

POSTULANT	# D'INSTANCE	# DE DEMANDE	MONTANTS		DEMANDES REFUSÉES	MONTANTS APPROUVÉS	DEMANDES EN SUSPENS	DATE RECUE	DATE DE TRAITEMENT	DATE D'APPROBATION PAR WELCH	DATE D'APPROBATION PAR LE CONSEIL	DATE PAYÉE	# DE CHÈQUE	JUSTIFICATIONS
			DEMANDES	AJUSTEMENTS										
Neeपा Access Community TV	2012-0755	18288-30	12 534			12 534		8 Jan/14	30 Jan/14	26 Mars/14	26 Mars/14			
Union des consommateurs	2012-370	18288-31	15 045			15 045		14 Jan/14	30 Jan/14	6 Mars/14	18 Mars/14	18 Mars/14	41	
English Language Art Network (ELAN)	2013-1216-5	18288-32	19 074	-936		18 138		20 Jan/14	30 Jan/14	3 Mars/14	18 Mars/14	18 Mars/14	42	
PIAC	2013-1475	18288-33	780	-30		750		16 Jan/14	30 Jan/14	3 Mars/14	18 Mars/14	18 Mars/14	43	
PIAC	2013-106	18288-34	100 100	-726		99 374		8 Jan/14	30 Jan/14	6 Mars/14	18 Mars/14	18 Mars/14	43	
PIAC	2013-448	18288-35	35 384	-840		34 544		8 Jan/14	30 Jan/14	7 Mars/14	18 Mars/14	18 Mars/14	43	
CACTUS	2012-0755	18288-36	1 271	-102		1 169		3 Fév/14	4 Fév/14	11 Mars/14	18 Mars/14	18 Mars/14	44	
On Screen Manitoba	2013-19	18288-37	1 347		1 347			3 Fév/14	5 Mars/14	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	Représentant les intérêts commerciaux des membres de l'industrie de la production de contenu
On Screen Manitoba	2013-106	18288-38	1 080		1 080			3 Fév/14	5 Mars/14	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	Représentant les intérêts commerciaux des membres de l'industrie de la production de contenu
On Screen Manitoba	2011-788	18288-39	1 010		1 010			3 Fév/14	5 Mars/14	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	Représentant les intérêts commerciaux des membres de l'industrie de la production de contenu
On Screen Manitoba	2012-370	18288-40	1 973		1 973			3 Fév/14	5 Mars/14	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	Représentant les intérêts commerciaux des membres de l'industrie de la production de contenu
On Screen Manitoba	2011-379	18288-41	11 164		11 164			3 Fév/14	5 Mars/14	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	Représentant les intérêts commerciaux des membres de l'industrie de la production de contenu
CACTUS	2013-1216	18288-42	23 274	-2036		21 238		11 Fév/14	5 Mars/14	12 Mars/14	18 Mars/14	18 Mars/14	44	
CACTUS	2013-1334	18288-43	17 730			17 730		13 Fév/14	5 Mars/14	11 Mars/14	18 Mars/14	18 Mars/14	44	
PIAC	2013-1693	18288-44	1 904	-71		1 833		13 Fév/14	5 Mars/14	12 Mars/14	18 Mars/14	18 Mars/14	43	
Forum for Research & Policy in Communications (FRPC)	2013-558	18288-45	14 111		14 111			12 Mars/14	13 Mars/14	9 Mai/14	26 Mai/14	S.O.	S.O.	Pas considéré être un groupe à ce temps-ci; FRPC a été créé en Nov 2013.
PIAC	2013-572	18288-46	10 230			10 230		11 Avr/14	14 Avr/14	14 Mai/14	26 Mai/14	26 Mai/14	52	
PIAC	Bell Partie 1	18288-47	6 104			6 104		22 Avr/14	28 Avr/14	9 Mai/14	26 Mai/14	26 Mai/14	52	
PIAC	2014-85	18288-48	2 106			2 106		25 Avr/14	28 Avr/14	14 Mai/14	26 Mai/14	26 Mai/14	52	
EqualTV	2013-19	18288-49	10 750			10 750		28 Avr/14	28 Avr/14	20 Mai/14	26 Mai/14	26 Mai/14	54	
PIAC	2014-79	18288-50	3 253			3 253		28 Avr/14	28 Avr/14	15 Mai/14	26 Mai/14	26 Mai/14	52	
CACTUS	2013-558	18288-51	6 963			6 963		30 Avr/14	30 Avr/14	15 Mai/14	26 Mai/14	26 Mai/14	53	
CACTUS	2013-563	18288-52	2 173			2 173		1 Mai/14	1 Mai/14	15 Mai/14	26 Mai/14	26 Mai/14	53	
CACTUS	2013-1693	18288-53	2 017			2 017		2 Mai/14	6 Mai/14	15 Mai/14	26 Mai/14	26 Mai/14	53	
PIAC	2013-1746	18288-54	1 667			1 667		12 Mai/14	13 Mai/14	15 Mai/14	26 Mai/14	26 Mai/14	52	
PIAC	2014-102	18288-55	1 651			1 651		21 Mai/14	21 Mai/14	21 Mai/14	26 Mai/14	26 Mai/14	52	
PIAC	2014-26	18288-56	19 997			19 997		23 Mai/14	26 Mai/14	15 Juil/14	8 Août/14	7 Oct/14	65	
PIAC	2014-162	18288-57	1 050			1 050		23 Mai/14	26 Mai/14	15 Juil/14	8 Août/14	7 Oct/14	65	
EqualTV	2013-19	18288-58	3 314	-340		2 974		10 Juin/14	10 Juin/14	21 Juil/14	8 Oct/14	7 Nov/14	67	
PIAC	2013-558	18288-59	10 817	-12		10 805		23 Juin/14	25 Juin/14	15 Juil/14	8 Août/14	7 Oct/14	65	
PIAC	2014-0417	18288-60	750			750		4 Juil/14	7 Juil/14	15 Juil/14	8 Août/14	7 Oct/14	65	
CACTUS	2013-558	18288-61	14 111			14 111		22 Juil/14	23 Juil/14	9 Sep/14	8 Oct/14	7 Nov/14	68	
EqualTV	2013-1746	18288-62	53 868			53 868		9 Sep/14	9 Sep/14	17 Sep/14	8 Oct/14	7 Nov/14	69	
Media Access Canada (MAC)	2013-19	18288-63	350		350			2013-19	18288-63	9 Sep/14	9 Sep/14	24 Sep/14	S.O.	S.O.
HablioMédias	2014-190	18288-64	36 857			36 857		14 Oct/14	30 Oct/14	4 Déc/14				Don en nature; aucun service reçu
TV Nunavut	2014-190	18288-65	1 249			1 249		16 Oct/14	30 Oct/14	3 Nov/14	7 Nov/14	7 Nov/14	71	Informations additionnelles reçues le 30 Oct/14
Union des consommateurs	2014-190	18288-66	9 616	-6		9 610		17 Oct/14	30 Oct/14	3 Nov/14	7 Nov/14	7 Nov/14	72	
First Mile Connectivity Consortium (FMCC)	2014-190	18288-67	13 283			13 283		29 Oct/14	30 Oct/14	3 Nov/14	7 Nov/14	7 Nov/14	73	
CACTUS	2014-190	18288-68	7 721			7 721		3 Nov/14	3 Déc/14	8 Déc/14				
PIAC	2013-1746	18288-69	154 256			154 256		12 Nov/14	28 Nov/14	9 Déc/14				
FRPC	2014-190	18288-70	122 348	-162		122 348		17 Nov/14	5 Déc/14	9 Déc/14				
ELAN	2013-330	18288-71	64 701			64 701		27 Nov/14	8 Déc/14	8 Déc/14				
PIAC	2013-330	18288-72	15 923	-801		15 122		4 Déc/14	9 Déc/14	9 Déc/14				
PIAC	2014-541	18288-73	3 444	-95		3 349		18 Dec/14	19 Dec/14	21 Jan/15				
			<b>838 812</b>	<b>-6 165</b>	<b>31 035</b>	<b>801 612</b>	<b>0</b>							
						<b>801 612</b>	<b>801 612</b>							

TOTAUX PAR INSTANCES DU CRIC

	# de demandes	
Demande d'admission au Fonds pour la programmation locale dans les petits marchés	2012-0755	2
Les entreprises de radiodiffusion Astral – Modification du contrôle effectif	2013-106	2
Bell/Astral	2012-370	2
Proposition Mytv de Vidéotron	2013-1216	2
Fonds pour l'amélioration de la programmation locale	2013-19	4
License Radio-Canada CBC	2013-1475	1
Acquisition par Corus de divers actifs de postes de radio	2013-448	1
Renouvellement de la licence CBC	2011-788	1
Astral - Modification du contrôle effectif	2011-379	1
Rogers Canada Atlantique - Intervention de chaîne communautaire	2013-1334	2
Communications régionales Bell Allant - Modifications aux licences	2013-1693	2
Démarche de la commission envers les avantages tangibles	2013-558	4
Révision des politiques pour le secteur commercial de radio	2013-572	1
Modifications proposées aux diverses réglementations	2014-85	1
Demandes de commentaires et de modifications aux réglementations du CRIC	2014-79	1
Parlons télé	2013-563	1
Painte de non-conformité d'ICTV concernant Matv	2013-1746	2
Fréquence 102,7 FM à Scarborough	2014-102	1
Renouvellement des licences de radiodiffusion	2014-26	1
Avis de demandes reçues - DHX Media Ltd.	2014-162	1
Parlons télé	2014-190	7
NEWCAP Inc. - Demande partie 1	2014-0417	1
Renouvellement de la licence Vidéotron	2013-330	1
Rogers Hockey Night in Canada	2014-541	1
Bell Canada Partie 1 - York Harbour Club	Bell Partie 1	1
		<b>43</b>
		<b>801 612</b>

**FONDS DE PARTICIPATION À LA RADIODIFFUSION (FPR)  
DÉBOURSÉS 2014 - PAR LANGUES**

**1. ATTRIBUTION DE FRAIS**

POSTULANT	# D'INSTANCE	# DE DEMANDE	MONTANTS		DEMANDES REFUSÉES	MONTANTS		ANGLAIS	FRANÇAIS
			DEMANDÉS	AJUSTEMENTS		APPROUVÉS			
Neepawa Access Community TV	2012-0755	18288-30	12 834			12 834	12 834		
Union des consommateurs	2012-370	18288-31	15 045			15 045		15 045	
English Language Art Network (ELAN)	2013-1216-5	18288-32	19 074	-936		18 138	18 138		
PIAC	2013-1475	18288-33	780	-30		750	750		
PIAC	2013-106	18288-34	100 100	-726		99 374	19 875		79 499 (Bell/Astral - 80% français)
PIAC	2013-448	18288-35	35 384	-848		34 536	34 536		
CACTUS	2012-0755	18288-36	1 271	-102		1 169	1 169		
On Screen Manitoba	2013-19	18288-37	1 347		1 347				
On Screen Manitoba	2013-106	18288-38	1 080		1 080				
On Screen Manitoba	2011-788	18288-39	1 010		1 010				
On Screen Manitoba	2012-370	18288-40	1 973		1 973				
On Screen Manitoba	2011-379	18288-41	11 164		11 164				
CACTUS	2013-1216	18288-42	23 274	-2 036		21 238	21 238		
CACTUS	2013-1334	18288-43	17 730			17 730	17 730		
PIAC	2013-1693	18288-44	1 904	-71		1 833	1 833		
Forum for Research & Policy in Communications (FRPC)	2013-558	18288-45	14 111		14 111				
PIAC	2013-572	18288-46	10 230			10 230	10 230		
PIAC	Bell Partie 1	18288-47	6 104			6 104	6 104		
PIAC	2014-85	18288-48	2 106			2 106	2 106		
EqualTV	2013-19	18288-49	10 750			10 750	10 750		
PIAC	2014-79	18288-50	3 253			3 253	3 253		
CACTUS	2013-558	18288-51	6 963			6 963	6 963		
CACTUS	2013-563	18288-52	2 173			2 173	2 173		
CACTUS	2013-1693	18288-53	2 017			2 017	2 017		
PIAC	2013-1746	18288-54	1 667			1 667	1 667		
PIAC	2014-102	18288-55	1 651			1 651	1 651		
PIAC	2014-26	18288-56	19 997			19 997	19 997		
PIAC	2014-162	18288-57	1 050			1 050	1 050		
EqualTV	2013-19	18288-58	3 314	-340		2 974	2 974		
PIAC	2013-558	18288-59	10 817	-12		10 805	10 805		
PIAC	2014-0417	18288-60	750			750	750		
FRPC	2013-558	18288-61	14 111			14 111	14 111		
CACTUS	2013-1746	18288-62	53 868			53 868	53 868		
EqualTV	2013-19	18288-63	350		350				
Media Access Canada (MAC)	2014-190	18288-64	36 857			36 857	18 428	18 429 (Parlons télé - divisé 50/50)	
HabiloMédias	2014-190	18288-65	1 249			1 249	625	624 (Parlons télé - divisé 50/50)	
TV Nunavut	2014-190	18288-66	9 616	-6		9 610	4 805	4 805 (Parlons télé - divisé 50/50)	
Union des consommateurs	2014-190	18288-67	13 283			13 283	6 641	6 642 (Parlons télé - divisé 50/50)	
First Mile Connectivity Consortium (FMCC)	2014-190	18288-68	7 721			7 721	3 860	3 861 (Parlons télé - divisé 50/50)	
CACTUS	2013-1746	18288-69	154 256			154 256	154 256		
PIAC	2014-190	18288-70	122 510	-162		122 348	61 174	61 174 (Parlons télé - divisé 50/50)	
FRPC	2014-190	18288-71	64 701			64 701	32 350	32 351 (Parlons télé - divisé 50/50)	
ELAN	2013-330	18288-72	15 923	-801		15 122	15 122		
PIAC	2014-541	18288-73	3 444	-95		3 349	3 349		
			<b>838 812</b>	<b>-6 165</b>		<b>31 035</b>	<b>801 612</b>	<b>579 182</b>	<b>222 430</b>
							<b>72%</b>	<b>28%</b>	

**2. TOTAUX PAR INSTANCES DU CRTC**

	# de demandes	
Demande d'admission au Fonds pour la programmation locale dans les petits marchés	2012-0755	2
Les entreprises de radiodiffusion Astral – Modification du contrôle effectif	2013-106	2
Bell/Astral	2012-370	2
Proposition Mytv de Vidéotron	2013-1216	2
Fonds pour l'amélioration de la programmation locale	2013-19	4
License Radio-Canada CBC	2013-1475	1
Acquisition par Corus de divers actifs de postes de radio	2013-448	1
Renouvellement de la licence CBC	2011-788	1
Astral - Modification du contrôle effectif	2011-379	1
Rogers Canada Atlantique - Intervention de chaîne communautaire	2013-1334	1
Communications régionales Bell Alliant - Modifications aux licences	2013-1693	2
Démarche de la commission envers les avantages tangibles	2013-558	4
Révision des politiques pour le secteur commercial de radio	2013-572	1
Modifications proposées aux diverses régulations	2014-85	1
Demandes de commentaires et de modifications aux régulations du CRTC	2014-79	1
Demandes de commentaires et de modifications aux régulations du CRTC	2013-563	1
Plainte de non-conformité d'ICTV concernant Matv	2013-1746	2
Fréquence 102.7 FM à Scarborough	2014-102	1
Renouvellement des licences de radiodiffusion	2014-26	1
Avis de demandes reçues - DHX Media Ltd.	2014-162	1
Parlons télé	2014-190	7
Renouvellement de la licence Vidéotron	2013-330	1
Rogers Hockey Night in Canada	2014-541	1
NEWCAP Inc. - Demande partie 1	2104-0417	1
Bell Canada Partie 1 - York Harbour Club	Bell Partie 1	1
	<b>43</b>	
		<b>801 612</b>

**3. SUPPOSITIONS**

- a) Audiences Bell/Astral divisées 80% français et 20% anglais, selon la décision du CRTC
- b) Grandes audiences, telles que Parlons télé, divisé 50/50
- c) Toutes autres audiences réparties selon l'approche du marché
- d) Coûts administratifs répartis selon le ratio d'allocation de demande 72/28



## FONDS DE PARTICIPATION À LA RADIODIFFUSION

### CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS CLÉS

Date (2014)	Événement clé
30 jan	Réunion du comité opérationnel du FPR <ul style="list-style-type: none"><li>• Approbation de 5 demandes pour un total de 27 229,15 \$</li></ul>
18 fév	Réunion du comité opérationnel du FPR <ul style="list-style-type: none"><li>• Approbation de 10 demandes pour un total de 213 211,97 \$</li></ul>
25 fév	Parution des premiers états financiers audités du FPR
25 fév	Première assemblée générale annuelle du FPR : <ul style="list-style-type: none"><li>• Approbation du rapport annuel et du plan d'affaires ;</li><li>• Approbation des états financiers audités ;</li><li>• Désignation des auditeurs externes ; et</li><li>• Élection du Directeur de l'industrie de radiodiffusion pour un mandat de 3 ans.</li></ul>
30 avril	Dépôt au compte de banque du FPR des 7 premiers versements de Bell pour un total de 285 714,29 \$
26 mai	Réunion du comité opérationnel du FPR <ul style="list-style-type: none"><li>• Approbation de 10 demandes pour un total de 46 915,34 \$</li></ul>
21 jui	Réunion du comité opérationnel du FPR <ul style="list-style-type: none"><li>• Approbation de 4 demandes pour un total de 32 602,23 \$</li></ul>
8 oct	Réunion du comité opérationnel du FPR <ul style="list-style-type: none"><li>• Approbation de 3 demandes pour un total de 70 953,50 \$</li></ul>
7 nov	Réunion du comité opérationnel du FPR <ul style="list-style-type: none"><li>• Approbation de 3 demandes pour un total de 24 141,82 \$</li></ul>
17 nov	Présentation du FPR au CRTC et à la Communauté de langue officielle en situation minoritaire